

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Procès-verbal
Date : Séance ordinaire du 21 mai 2025
Heure : 15 h (16 h aux Îles-de-la-Madeleine)
Lieu : Vidéoconférence (Zoom)

MEMBRES PRÉSENTS

- M^{me} Yolaine Arseneau Directrice générale
- M. Antonio J. Blouin Groupe socio-économique et président
- M^{me} Anabel Cormier Titulaire de DEC préuniversitaire
- M. Jean-Michel Côté Titulaire de DEC technique
- M^{me} Marjorie Dallaire Enseignante, campus de Carleton-sur-Mer
- M. Éric Guénette Enseignant, campus de Gaspé - Départ à 16 h 36
- M. Serge Rochon Directeur des études
- M. Jean-François Sénéchal Groupe socio-économique
- M. Gino Thorne Groupe socio-économique
- M. Louis-Félix Vigneau Étudiant

MEMBRES ABSENTS

- M^{me} Cathy Arseneau Entreprise
- M. Paul-André Bourque-Éloquin Entreprise et vice-président
- M. Stéphane Gosselin Professionnel
- M^{me} Josée Laflamme Groupe socio-économique
- M^{me} Nathalie Leblanc Parent

ASSISTENT À LA RÉUNION

- M. Charles Flageole Personnel cadre observateur
- M^{me} Amélie Gagné Secrétaire générale

POSTES VACANTS

- Représentante ou représentant du personnel de soutien (1)
- Représentante ou représentant des groupes socio-économiques (1)
- Représentante ou représentant des parents (1)
- Représentante ou représentant de la communauté étudiante (1)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Déclaration d'intérêt;
5. Suivi des postes au conseil d'administration;
6. Adoption du procès-verbal du 23 avril 2025 :
 - 6.1. Suivi du procès-verbal du 23 avril 2025;
7. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 13 mai 2025 :
 - 7.1. Suivi du procès-verbal du comité exécutif du 13 mai 2025;
8. Période de questions pour la communauté collégiale.

DÉCISION

9. Adoption du rapport d'autoévaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité du Cégep – Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC);
10. Modifications à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA);
11. Renouvellement de mandat des membres de la commission des études;
12. Centre collégial de transfert technologique – Pêches et aquaculture;
13. Adoption du calendrier des séances du conseil 2025-2026;
14. Adoption de la Politique d'éthique de la recherche avec les êtres humains.

INFORMATION

15. Correspondances;
16. Dépôt des rapports de votes électroniques;
17. Dépôt des rapports des comités du conseil d'administration;
18. Suivi de la planification stratégique;
19. Information du président;
20. Information de la directrice générale;
21. Information du directeur des études;
22. Questions diverses;

23. Date de la prochaine séance;

24. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres.

Le président demande l'autorisation aux membres que la séance soit enregistrée uniquement à des fins de transcription du procès-verbal. Une fois le procès-verbal adopté à la séance suivante du conseil, l'enregistrement sera supprimé.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire générale procède à la lecture de l'ordre du jour. Les membres sont invités à ajouter des sujets.

Sur une proposition de M. Éric Guénette, appuyée par M^{me} Marjorie Dallaire, il est unanimement résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mai 2025.

Résolution CA-2425-74

Fichier joint : *Projet_Ordre du jour_CA_2025-05-21*

4. DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Le président invite les membres à signifier tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts en lien avec un ou des sujets inscrits à l'ordre du jour.

M. Serge Rochon informe les membres du conseil d'administration qu'il siège au conseil d'administration de Merinov à titre d'observateur.

5. SUIVI DES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Postes à pourvoir :

- Représentante ou représentant du personnel de soutien (1)
- Représentante ou représentant des groupes socio-économiques (1)
- Représentante ou représentant des parents (1)
- Représentante ou représentant de la communauté étudiante (1)

Les démarches sont en cours pour pourvoir les postes vacants.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 AVRIL 2025

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité avec le Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M^{me} Anabel Cormier, appuyée par M. Serge Rochon, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 avril 2025.

Résolution CA-2425-75

Fichier joint : *Procès-verbal_CA_2025-04-23*

6.1. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 23 AVRIL 2025

La directrice générale présente les suivis au procès-verbal du conseil d'administration du 23 avril 2025.

7. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 13 MAI 2025

À chaque assemblée du conseil, la directrice générale fait rapport des principales décisions du comité exécutif spécialement par le dépôt des procès-verbaux des réunions, comme prévu au Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Fichier joint : *Procès-verbal_CE_2025-05-13*

7.1. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 13 MAI 2025

Sanctions des études

DEC : 5 étudiantes et étudiants

AEC : 88 étudiantes et étudiants

Approbation de dépenses

Achat de licences Microsoft au montant de 158 023,12 \$ à l'entreprise Softchoice LP.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé la communauté collégiale qu'une période de questions est prévue à l'ordre du jour de la réunion du conseil.

Aucune question n'a été reçue. La période de questions s'est terminée le 19 mai 2025.

9. ADOPTION DU RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES D'ASSURANCE QUALITÉ DU CÉGEP – COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (CEEC)

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente le point.

L'autoévaluation de nos systèmes d'assurance qualité est une démarche qui a débuté à la fin de l'année scolaire 2023-2024. Le document présente le résultat de l'évaluation des quatre principaux systèmes d'assurance qualité du Collège : celui visant la qualité des programmes, celui permettant d'assurer l'équité et la justice de l'évaluation et ceux assurant la qualité de la planification stratégique et de la réussite. L'ensemble de la démarche s'inscrit dans l'opération d'évaluation des systèmes d'assurance qualité mise en œuvre par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), dans sa deuxième phase.

Dans le respect du devis d'autoévaluation présenté à la commission des études le 14 février 2024, le rapport lui est soumis pour recommandation au conseil d'administration. La commission des études agissant ainsi à titre de comité d'orientation.

Le rapport présente le fruit du processus de la collecte d'information et d'analyse.

Considérant l'avis favorable de la commission des études à sa séance du 14 mai 2025;

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, appuyée par M. Gino Thorne, il est unanimement résolu :

D'approuver le rapport d'autoévaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges ainsi que le plan d'action qui y est inclus.

Résolution CA-2425-76

Un membre du conseil souhaite faire une mention spéciale à l'équipe pour le travail colossal derrière ce rapport. Le travail de M^{me} Geneviève Langlois, conseillère pédagogique, est particulièrement souligné.

Fichier joint : *Rapport_CEEC_CÉ_Mai 2025*

10. MODIFICATIONS À LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIEA)

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente le point.

Les nouveaux paramètres des calendriers scolaires, adoptés récemment par la commission des études, changent nos pratiques en ce qui concerne la semaine d'évaluation qui se déroule à la fin de chaque session. Il devient nécessaire de modifier l'article 2.3.4 de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

Le sous-comité de la commission des études sur la nouvelle semaine d'évaluation de cinq jours a déposé une recommandation à l'effet de modifier l'article 2.3.4.

La proposition ci-dessous tient compte de notre nouvelle réalité pédagogique, à la suite de l'adoption des nouveaux paramètres d'élaboration des calendriers scolaires. Il est en effet impossible de maintenir le principe de l'article 2.3.4 où il était obligatoire que la dernière partie de l'évaluation terminale se déroule dans la période officielle des examens. L'esprit demeure le même, ce qui signifie que l'évaluation terminale doit se dérouler à la toute fin de la session. Il est nécessaire cependant de nuancer l'article pour indiquer que des examens se tiendront dans la quinzième et dernière semaine de cours.

Considérant l'avis favorable de la commission des études à sa séance du 14 mai 2025;

Considérant l'article 2.04 du Règlement de régie interne qui confie au conseil d'administration la responsabilité d'adopter toutes modifications aux politiques et aux règlements du Cégep de la Gaspésie et des Îles;

Sur une proposition de M^{me} Anabel Cormier, appuyée par M^{me} Yolaine Arseneau, il est unanimement résolu :

D'approuver la modification suivante de l'article 2.3.4 de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) :

L'évaluation terminale (ou la dernière partie de l'évaluation terminale) se déroule dans la quinzième semaine de cours ou dans la semaine officielle des examens. Elle est coordonnée par le service de l'organisation scolaire. Compte tenu des pratiques d'évaluations particulières ayant cours à la formation continue, cette règle ne peut y être appliquée.

Résolution CA-2425-77

Le document mis à jour sera transmis aux membres lorsqu'il sera disponible.

11. RENOUELEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente le point.

Le mandat des membres à la commission des études est d'une durée de deux ans.

En conformité avec le Règlement n° 10 du Cégep de la Gaspésie et des Îles, il convient de nommer un cadre par campus pour faire partie de la commission des études.

Sur une proposition de M. Éric Guénette, appuyée par M. Gino Thorne, il est unanimement résolu :

D'approuver le renouvellement du mandat de M^{me} Jessica Curadeau à la commission des études, et ce, jusqu'au 30 juin 2027.

Résolution CA-2425-78

Sur une proposition de M. Éric Guénette, appuyée par M. Gino Thorne, il est unanimement résolu :

D'approuver le renouvellement du mandat de M^{me} Marie-Claude Côté à la commission des études, et ce, jusqu'au 30 juin 2027.

Résolution CA-2425-79

Sur une proposition de M. Éric Guénette, appuyée par M. Gino Thorne, il est unanimement résolu :

D'approuver le renouvellement du mandat de M^{me} Geneviève Bibeau à la commission des études, et ce, jusqu'au 30 juin 2027.

Résolution CA-2425-80

En conformité avec le Règlement n° 10 du Cégep de la Gaspésie et des Îles, il convient de nommer au moins un cadre de la formation continue pour faire partie de la commission des études.

Sur une proposition de M. Éric Guénette, appuyée par M. Gino Thorne, il est unanimement résolu :

D'approuver le renouvellement du mandat de M. Éric Couillard à la commission des études, et ce, jusqu'au 30 juin 2027.

Résolution CA-2425-81

12. CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE – PÊCHES ET AQUACULTURE

La directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, présente le point.

Le président demande le huis clos pour le traitement de ce point. Le président demande également l'autorisation pour que M. Charles Flageole, membre observateur, reste dans la salle pour le traitement de ce point, de même que M^{me} Amélie Gagné, secrétaire générale.

M. Serge Rochon quitte la salle pendant la durée du huis clos, comme il siège à titre de membre observateur au conseil d'administration de Merinov.

Sur une proposition de M. Jean-François Sénéchal, appuyée par M. Éric Guénette, il est unanimement résolu d'ouvrir le huis clos à 15 h 44 et d'accepter la présence de M. Charles Flageole et de M^{me} Amélie Gagné pour le huis clos.

Résolution CA-2425-82

Sur une proposition de M. Gino Thorne, appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est résolu de lever le huis clos à 16 h 44.

Résolution CA-2425-83

Considérant la discussion entre les membres du conseil d'administration sur l'entente de gestion avec Merinov pour la gestion du CCTT en pêches et aquaculture;

Considérant les enjeux relevés au cours des dernières années;

Considérant la connaissance du dossier par le président du conseil d'administration du Cégep de la Gaspésie et des Îles;

Sur une proposition de M^{me} Marjorie Dallaire, appuyée par M^{me} Anabel Cormier, il est unanimement résolu :

De confier à la présidence du conseil d'administration, la responsabilité de transmettre à la présidente du conseil d'administration de Merinov, le résultat de la discussion de ce jour et de confier à la directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, le soin de mettre sur pied un comité de transition vers la reprise de la gestion du CCTT en pêches et aquaculture par le Cégep.

Résolution CA-2425-84

13. ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2025-2026

La secrétaire générale, M^{me} Amélie Gagné, présente le point.

Une proposition de calendrier pour les séances ordinaires du conseil d'administration en 2025-2026 est déposée. Ce calendrier tient compte des séances de la commission des études, des rencontres des comités de la Fédération des cégeps et du calendrier d'approbation du ministère de l'Enseignement supérieur pour les affaires financières et les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT).

Il nous est possible d'apporter une modification au calendrier en cours d'année.

Considérant l'article 3.01 du Règlement de régie interne du Cégep de la Gaspésie et des Îles, qui prévoit l'adoption du calendrier annuel des séances du conseil d'administration;

Sur une proposition de M^{me} Marjorie Dallaire, appuyée par M. Gino Thorne, il est unanimement résolu :

D'adopter le calendrier des séances du conseil d'administration du Cégep de la Gaspésie et des Îles pour l'année 2025-2026.

Résolution CA-2425-85

Fichier joint : *Calendrier 2025-2026_Conseil d'administration_Amélie Gagné.pdf*

14. ADOPTION DE LA POLITIQUE D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC LES ÊTRES HUMAINS

Le coordonnateur de la recherche et de l'innovation, M. Charles Flageole, présente le point.

La Politique d'éthique de la recherche avec les êtres humains, en vigueur depuis 2018, a fait l'objet d'une révision complète pour garantir sa conformité aux plus récentes versions de l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC2 2018 et 2022) et pour adapter son application à nos réalités institutionnelles. Cette mise à jour s'inscrit dans un souci de clarification des processus tant pour les chercheuses et chercheurs que pour les membres du Comité d'éthique de la recherche (CER).

Sous l'égide du Service de la recherche et de l'innovation et en étroite collaboration avec le CER, une analyse détaillée a été menée, fondée sur les exigences réglementaires fédérales et sur les enjeux propres au Cégep. Au cours de l'automne 2024, des rencontres et des ateliers ont réuni les différents intervenants — chercheurs, enseignants, Direction des études — afin de recueillir leurs observations et d'intégrer progressivement les ajustements nécessaires. La version révisée propose notamment une structuration plus explicite des procédures d'évaluation éthique, un renforcement de l'encadrement des recherches pédagogiques

intégrées aux cours, et une clarification des étapes administratives pour les porteurs de projet.

Ces améliorations visent à assurer une application cohérente de la Politique, tout en maintenant un cadre rigoureux et harmonisé avec les normes nationales en vigueur. La Politique révisée a été recommandée pour adoption par le conseil d'administration lors de la réunion de la commission des études tenue le 14 mai 2025.

Considérant que la Politique d'éthique de la recherche avec les êtres humains du Cégep de la Gaspésie et des Îles, en vigueur depuis le 27 novembre 2018, doit être tenue à jour pour demeurer conforme à l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC2 2018 et 2022);

Considérant que l'application de ce référentiel fédéral exige des ajustements visant à clarifier les processus et à renforcer l'encadrement des projets de recherche, notamment dans le cadre des activités pédagogiques menées par les étudiantes et étudiants;

Considérant que le Service de la recherche et de l'innovation, en collaboration avec le Comité d'éthique de la recherche (CER), a procédé à une analyse approfondie et à plusieurs ateliers de travail, incluant la consultation de chercheurs, d'enseignants et de la Direction des études;

Considérant que les ajustements proposés améliorent la cohérence interne de la Politique, précisent les étapes de la convenance institutionnelle, rendent explicite l'évaluation déléguée des activités pédagogiques et intègrent les exigences de la loi 25 sur la protection des renseignements personnels;

Considérant que la commission des études, à sa séance du 14 mai 2025, a recommandé l'adoption de la Politique ainsi révisée au conseil d'administration;

Sur une proposition de M^{me} Anabel Cormier, appuyée par M. Jean-François Sénéchal, il est unanimement résolu :

D'adopter la Politique d'éthique de la recherche avec les êtres humains le 21 mai 2025.

Résolution CA-2425-86

Fichiers joints : *Points saillants des modifications_PEREH_mars2025, Politique d'éthique de la recherche avec les êtres humains_Avril 2025*

15. CORRESPONDANCES

9 mai 2025 : Dossier complet – Forum des présidences des conseils d'administration

Fichier joint : *Correspondances*

16. DÉPÔT DES RAPPORTS DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Aucun rapport de vote n'est déposé.

17. DÉPÔT DES RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun rapport de comité n'est déposé.

18. SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, présente le point.

M^{me} Arseneau indique que le comité de suivi de la planification stratégique tiendra sa dernière rencontre de l'année ce vendredi. Ainsi, les actions réalisées durant l'année seront discutées, les indicateurs de performance mis à jour et une infolettre à l'intention des membres du personnel sera diffusée avant le début des vacances des enseignantes et enseignants.

19. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président, M. J. Antonio Blouin, transmet le point d'information suivant :

À la dernière séance, M. Blouin avait invité les membres à communiquer avec lui s'ils avaient des questions ou de l'intérêt concernant le poste de président du conseil d'administration. M. Blouin informe qu'il n'a reçu aucun appel et rappelle qu'une décision quant au poste de président devra être prise le mois prochain.

M^{me} Arseneau informe les membres qu'ils peuvent aussi communiquer avec elle s'ils ont besoin d'information quant à l'organisation interne pour le conseil d'administration.

20. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, transmet les points suivants :

Compressions budgétaires

M^{me} Arseneau informe les membres du conseil d'administration des compressions imposées par le gouvernement à la suite du dépôt des allocations initiales prévues pour les cégeps pour l'année 2025-2026. Pour notre cégep, cette compression correspond à l'équivalent des augmentations de salaire consenties au personnel non enseignant pour lesquelles les allocations des cégeps n'ont pas été rehaussées en conséquence. Elle indique qu'elle s'attend, malgré tout, à être en mesure de présenter un budget équilibré qui sera d'abord présenté au comité d'audit et ensuite, proposé pour adoption au conseil d'administration de juin prochain. Jusqu'à présent, sept entrevues ont été données dans les médias de la région. Des rencontres ont eu lieu avec les gestionnaires et aussi avec les présidences de tous nos syndicats, et un message a été envoyé à l'ensemble du personnel.

Tournée des galas

Depuis le début du mois de mai se tiennent, à tour de rôle, les galas des quatre campus. À Gaspé, plus de 190 diplômées et diplômés ont été soulignés, au campus de

Carleton-sur-Mer, c'est environ 115 et à l'ÉPAQ, une trentaine. Le gala du campus des Îles-de-la-Madeleine se tiendra le 29 mai prochain. C'est le directeur des études qui s'y rendra.

Consortium en construction navale

Notre cégep fait partie d'un consortium, créé avec les cégeps de Lévis, Chicoutimi, Saguenay, Sorel-Tracy et Rimouski, qui a pour but de réunir nos forces pour répondre aux besoins de main-d'œuvre en construction navale. La MRC de La Côte-de-Gaspé ayant manifesté sa volonté de devenir un pôle de la construction navale, c'était tout naturel pour nous de répondre à l'invitation lancée par l'Institut maritime du Québec. Notre directrice de l'ÉPAQ est d'ailleurs en mission en Finlande, avec Naval Québec et d'autres maisons d'enseignement, pour en connaître davantage sur cette industrie et créer des liens avec d'autres partenaires, notamment avec le Centre de services scolaire des Chic-Chocs et la Commission scolaire Eastern Shores.

21. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le directeur des études, M. Serge Rochon, transmet le point d'information suivant :

Le directeur des études, en cette fin d'année scolaire, dresse le bilan de l'option Recherche-études (ORE), implantée depuis plusieurs années à notre cégep. Cette année, ce sont 22 étudiantes et étudiants qui ont participé à l'ORE, dans nos quatre campus. Chaque étudiante et étudiant est jumelé à un chercheur, entre autres dans nos trois CCTT, ce qui leur permet de s'initier à la recherche et de développer de nouvelles compétences. L'option Recherche-études a un impact positif sur la motivation scolaire des participantes et participants. L'option Recherche-études a eu beaucoup de rayonnement cette année. Une étudiante en sciences humaines au campus de Gaspé, Éveline Riel, a remporté la deuxième place au concours provincial des Prix étudiants de l'Association pour la recherche au collégial. Son projet sur la médecine traditionnelle au Sénégal a même fait l'objet d'une longue entrevue à l'émission Moteur de recherche à Radio-Canada, offrant une belle visibilité à notre option Recherche-études.

22. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est posée.

23. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le 18 juin 2025 à 15 h.

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M^{me} Marjorie Dallaire, appuyée par M. Gino Thorne, l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 17 h 27.

Les membres sont invités à aller remplir le sondage d'évaluation. Le sondage se trouve sur la page d'accueil de l'Espace-Conseil d'administration et peut être consulté au lien suivant :

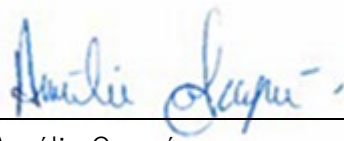
[Évaluation de la séance du conseil d'administration](#)

SIGNATURES

Handwritten signature of J. Antonio Blouin in black ink, with "MBA" written in small letters to the right of the signature.

J. Antonio Blouin

Président du conseil d'administration

Handwritten signature of Amélie Gagné in blue ink.

Amélie Gagné

Secrétaire générale